

COMMUNIQUÉ **CANADAGAP**TM COMMUNIQUÉ

Le 14 janvier 2014

CanadaGAP annonce le report de son AGA et la publication du rapport annuel

OTTAWA – L'assemblée générale annuelle de CanadaGAP a été reportée au lundi 10 février 2014. La rencontre se déroulera par télé-cyberconférence. Les membres recevront directement un avis à ce sujet ainsi que des précisions au sujet des modalités d'appel et de participation. D'autres renseignements sont présentés à <http://www.canadagap.ca/fr/events/assemblee-generale-annuelle/>.

En outre, CanadaGAP est heureux d'annoncer la publication de son rapport annuel 2013. Le document présente un sommaire des activités de l'année ainsi que les points saillants du programme d'audits et les tendances en matière de participation. On peut télécharger le rapport annuel à l'adresse suivante : <http://www.canadagap.ca/fr/publications/rapport-annuel/>

Les états financiers sont offerts aux membres. Ces derniers peuvent le consulter sur la page du site Web réservée aux membres.

Pour toute autre information, rendez-vous à www.canadagap.ca ou communiquez avec nous :

Programme CanadaGAP
245, chemin Stafford Ouest, bureau 312
Ottawa (Ontario) Canada
K2H 9E8
Tél. : 613-829-4711
Télec. : 613-829-9379
Courriel : info@canadagap.ca

À propos du programme CanadaGAP

Le Programme CanadaGAP^{MC} est un programme de salubrité des aliments conçu à l'intention des producteurs, des emballeurs et des entrepositaires de fruits et de légumes frais. Il vise à aider la mise en œuvre de procédures de salubrité des aliments efficaces au sein d'exploitations de fruits et légumes frais. Un guide sur les produits de serre et un autre sur les fruits et légumes frais ont été élaborés par l'industrie horticole et soumis à l'examen technique des experts des gouvernements fédéral et provinciaux canadiens. Ils sont conçus pour permettre aux entreprises la mise en œuvre de Bonnes pratiques agricoles (BPA) et le maintien d'un programme de salubrité des aliments efficace.